

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

IV^E REPUBLIQUE

II^E LEGISLATURE DE TRANSITION

Première session ordinaire de l'année 2022

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°006 : RELATIF AU PROJET DE LOI ORGANIQUE
PORTANT ATTRIBUTIONS, COMPOSITION,
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SUIVI DE LA
TRANSITION (COST)**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Yempabou Fayçal Harold THIOMBIANO**, rapporteur.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi 02 juin de 15 heures.58 minutes à 16.heures 50minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Oumarou SAWADOGO, Président de ladite Commission. Cette séance avait pour objet de donner l'avis de la commission sur le projet de loi organique portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du conseil d'orientation et de suivi de la transition.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a désigné le député Yempabou Fayçal Harold THIOMBIANO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond.

Dans l'optique de s'appropriier le contenu du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CAEDS, le lundi 30 mai 2022 de 09 heures 15 minutes à 14 heures 50 minutes. Ces échanges ont permis de relever des préoccupations et des amendements qui ont contribué à animer les débats et améliorer la qualité du texte soumis à l'examen de la commission saisie au fond.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires au cours des travaux de la CAEDS :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH ;
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement ;
- débat général.

I.1. De l'audition du gouvernement

Le gouvernement, représenté par Maître Barthélémy KERE, Ministre de la Justice et Des droits humains, chargé des relations avec les Institutions, Garde des Sceaux a présenté l'exposé des motifs du projet de loi organique autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- processus d'élaboration ;
- contenu du projet de loi.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la CAGIDH, saisie au fond.

I.2. Du débat général

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Les principales préoccupations ont porté sur :

- les idéaux du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) auxquels l'exposé des motifs fait référence ;
- la nécessité de se référer aux valeurs de la Charte de la transition plutôt qu'aux idéaux du MPSR pour les critères de désignation des membres du COST ;

- le fait que le mode de désignation (intuitu personae) limite l'accès au COST à des Burkinabè qui pourraient apporter leur contribution à la transition ;
- la mise en place d'une commission de sélection des candidatures aux postes de membres du COST ;
- les raisons qui justifient la fixation du nombre des conseillers du COST à quarante (40) au maximum et la nécessité de concilier cet effectif avec les impératifs de réduction du train de vie de l'Etat et de la rationalisation des institutions ;
- les mécanismes qui encadrent le choix des conseillers ainsi que les entités ou structures habilitées à faire ce choix ;
- la nécessité de prévoir d'autres mécanismes de convocation du directoire en sus de celui retenu par le présent projet de loi organique ;
- la possibilité ou non de cumuler le mandat de conseiller du COST avec d'autres fonctions ;
- les arguments qui militent en faveur du maintien du COST six mois après la fin de la transition ;
- la nécessité pour les membres du COST de prêter serment devant nos juridictions au regard du caractère hautement confidentiel des travaux ;
- la possibilité de regrouper les articles 3, 26 et 27 qui traitent des questions financières sous un nouveau titre pour plus de cohérence et de clarté du texte.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH par le député rapporteur Yempabou Fayçal Harold THIOMBIANO, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi organique permettra :

- d'opérationnaliser le COST qui est un organe contenu dans la charte de la Transition ;
- de traiter en toute efficacité et avec efficience les questions de paix, de stabilité et de sécurité nationale, gages d'un développement socio-économique véritable pour notre pays.

Par conséquent, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi organique.

Ouagadougou, le 02 juin 2022

Le Rapporteur



Yempabou F. Harold THIOMBIANO

Le Président



Oumarou SAWADO

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	SAWADOGO Oumarou	RPF
2.	NOBA Seydou	FVR
3.	KONE/KABORE Guiedou Aïda	RPF
4.	BAYALA Roland	OSC
5.	KOUMSONGO Mohamed Auguste	OSC
6.	OUEDRAOGO Lassina	OSC
7.	THIOMBIANO Y. F. Harold	RPF
8.	COULIBALY Sibiri	FDS
9.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS
10.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
11.	TIAO B. Luc Adolphe	PP
12.	DIALLO Ousmane	PP

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	DEMBELE/SANON Julienne	FVR
2.	BOUDA Harouna	FDS

LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N°D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BODY Christian	Attaché d'adm.parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA M Diane Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison